

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3982

présenté par

M. Castor, Mme Bourouaha, M. Chassaigne, M. Dharréville, M. Chailloux, Mme Faucillon,
Mme K/Bidi, M. Le Gayic, M. Jumel, Mme Lebon, M. Maillot, M. Lecoq, M. Monnet, M. Peu,
M. Nadeau, Mme Reid Arbelot, M. Roussel, M. Rimane, M. Tellier, M. Sansu, M. William et
M. Wulfranc

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 28, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.